

# N81

L@Lettre  
des Architectes  
du Languedoc-Roussillon

N°81 - Décembre 2016



## Muter pour rebondir



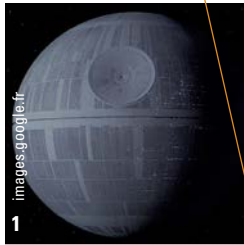
ORDRE DES  
ARCHITECTES  
LANGUEDOC-ROUSSILLON

L@Lettre N81 est une publication  
de l'Ordre des Architectes du Languedoc-Roussillon  
Les Échelles de la ville, Place Paul Bec, 34000 Montpellier  
Contact : Tél. 04 67 22 47 13  
administrationlr@architectes.org

Responsable de la publication : Philippe Capelier

Rédactrice en chef : Patricia Lhermet - plhermet@aol.com  
Maquette : Éric Pol-Simon Design Graphique  
www.pol-simon.com

**ÉDITO** HIGH TECH & LOW TECH. GEORGES LUCAS VS MICHEL GONDRY **P02**  
**DOSSIER / LIBRES PROPOS** ARCHITECTE : UN MÉTIER EN MUTATION **P03-04**  
**LES BRÈVES / ACTUALITÉS DE LA PROFESSION :**  
ARCHITECTURE EN FÊTE À LA CHARTREUSE DE VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON **P05**  
ULTIME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE POUR LE CONSEIL DE L'ORDRE LR **P06**  
INTERVIEW DE STÉPHANIE JANNIN, 1<sup>re</sup> ADJOINTE DE LA VILLE DE MONTPELLIER  
DÉLÉGUÉE À L'URBANISME **P07-08**  
**FORMATION & INFORMATION** **P09**  
**ET APRÈS ?** MURIEL GORONESKOUL : CRÉER, C'EST DONNER DU BONHEUR AUX AUTRES **P10-11**  
**AU-DELÀ DE L'ARCHITECTURE** PHILIPPE BONON : CHINER N'EST PAS S'ÉCHINER ! **P12-13**  
**LE PROJET MO&MA** CoO ARCHITECTURE : UN PARC À QUATRE MAINS **P14-15**  
**L'INTERVIEW HISTORIQUE** TsAO & McKOWN. PERSONNE NE PEUT DÉFINIR L'ARCHITECTURE  
CAR L'ARCHITECTURE C'EST LE MONDE **P16-17**  
**LES MOUVEMENTS AU TABLEAU** **P18**  
**AGENDA & COMPTES-RENDUS** **P19-20**  
**VOS LIENS VERS : L'OBSERVATOIRE DE LA COMMANDE PUBLIQUE**  
**+ LES COURRIERS DU PRÉSIDENT DU CROA LR + LES RÉSULTATS DES CONCOURS**  
**+ LE TAUX DE LECTURE DE L@LETTRE**



## Édito

# HIGH TECH & LOW TECH GEORGES LUCAS VS MICHEL GONDRY

PAR PHILIPPE CAPELIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE DES ARCHITECTES LR

1. Georges Lucas. Star Wars. 1977

2. Michel Gondry. La science des rêves  
Projet Ville, Papier De Carton. 2005

3. Norman Foster  
Hongkong and Shanghai Bank Headquarters  
1979-1986 / Hong Kong, China

4. Francis Kéré. Lycée Schorge « in Koudougou »  
2016 / Burkina Faso

<http://www.architekturmuseum.de/en/exhibitions/preview/2016/francis-kere-radically-simple/>

« Quel sera notre futur ?  
Qui peut dire ce que sera  
l'architecture  
dans cinquante ans ? »

Il est toujours amusant de regarder une représentation du futur, imaginée il y a longtemps : comme une sorte de « futur antérieur ». Je pense à une affiche de 1908 montrant la Cité de l'An 2000, avec d'immenses gratte-ciel gothiques ou normands, des dizaines de trains à vapeur, courant sur des viaducs de pierres, au-dessus d'avenues embouteillées par des milliers de tacots, sous un ciel strié d'aéroplanes, biplans et triplans, slalomant entre des dirigeables bedonnants... Quel sera notre futur ? Qui peut dire ce que sera l'architecture dans cinquante ans ?

Le cinéma nous donne des pistes sur l'évolution de notre monde. Mais les modèles s'opposent : « La Guerre des étoiles », qui annonce une hyper-technologie, qui conjuguerait une énergie illimitée avec des constructions gigantesques, comme si le futur était une croissance linéaire ; « Be Kind Rewind », qui montre un univers de la bricole, de récupération, comme si nous devons évoluer vers une société du re-usage des fabrications passées, comme si le futur était un mouvement circulaire. Georges Lucas contre Michel Gondry. On peut transposer cette opposition dans l'architecture : Norman Foster contre Francis Kéré.

Le modèle haute-technologie de l'architecture correspond aux pays les plus riches, tandis que l'architecture de récupération se développe dans les pays pauvres, ou dans les aires de pauvreté des pays riches ; celà tient certainement aux coûts différents des matériaux et de la main d'oeuvre dans chacun des contextes. Cependant, la haute-technologie dépend de matières premières qui s'épuisent et dont le marché subit les aléas géo-politiques.

Si le pire n'est jamais certain, le futur ne l'est pas moins. La part créatrice de notre travail nous associe à cette évolution du monde, avec ses incertitudes ; soyons attentifs et réceptifs à toutes les innovations, qu'elles nous fascinent ou nous interrogent. Sachons identifier les sujets qui permettent l'expérimentation et trouvons les moyens de porter l'innovation.

Formation, Information, Partage sont indissociables pour que les architectes anticipent le futur. Militons pour l'Open Source à l'aune de la nouvelle année 2017 ! Un nombre premier !

Bonne année à tous ! ■

## LIBRES PROPOS



### Dossier

# ARCHITECTE : UN MÉTIER EN MUTATION

PAR ÉRIC GRENIER, SECRÉTAIRE ADJOINT DE L'ORDRE DES ARCHITECTES LR

**Le métier d'architecte, comme beaucoup d'autres, évolue de manière exponentielle, déjà depuis quelques années. Au point que le « code des devoirs professionnels », devenu « code de déontologie » est en chantier au CNOA, de manière à l'adapter en plusieurs points à cette mutation de la profession. L'IRGS, Inter Régions Grand Sud, qui rassemble les CROAs du Sud de la France, planche également depuis quelques temps sur le sujet. Éric Grenier nous expose son analyse de la situation et les grandes lignes des évolutions du code envisagées.**

L'offre des architectes français peine à trouver son marché ; beaucoup d'entre eux ne parviennent pas à vivre décemment de leur métier, bien que la densité par habitant soit beaucoup plus faible en France que dans la moyenne des pays européens (45,1 architectes inscrits au CNOA pour 100 000 habitants, contre 82 en moyenne dans l'Union Européenne).

Le revenu médian des architectes, de 28 600 euros, ne reflète pas la grande disparité entre sexes, celui des femmes représentant 54% de celui des hommes, ni la fracture sociale entre architectes, un quart d'entre eux gagnant moins de 9 700 euros par an, tandis qu'un autre quart ont des revenus supérieurs à 52 765 euros. En fait, la dégradation des revenus depuis 2008 a impacté toutes les tranches de revenus. Le nombre d'associés, 41% (12 156) est désormais très proche de celui des libéraux 49% (14 429).

Après la forte récession de 2008 à 2015, la profession entame cependant une sortie de crise. Les jeunes diplômés (82% HMONP et 75% des DE) continuent de rester majoritairement dans le champs de l'architecture, toutefois, ils sont 5% de moins qu'il y a cinq ans, avec un chômage qui frappe 11% des HMONP (ceux habilités à exercer en nom propre et à porter le titre) et 17% des DE (ceux sont seulement diplômés en architecture).

Les architectes sont très largement sous-représentés dans le secteur de la rénovation et de l'entretien du bâtiment, qui représente pourtant 60% de l'activité totale du secteur, ainsi que sur le secteur du logement diffus.

Nombre de jeunes adoptent le statut d'auto-entrepreneur, un statut de précarité qui fait d'eux les variables d'ajustements d'agences de plus en plus nombreuses.

La dévolution de la commande publique fracture la profession entre ceux qui sont admis à concourir - de plus en plus rares - et qui sont libres de proposer des honoraires décents, et ceux qui se battent pour être retenus sur MAPA où la clé « économique » est quasiment toujours celle qui prévaut dans l'attribution du marché. Les premiers triés sur références, et maintenant sur chiffre d'affaire, constituent le dessus du

panier, et sont mieux à même de défendre leur juste rémunération. Les seconds composent la catégorie la plus pléthorique, mais aussi la plus menacée par le dumping, ils alimentent leur déchéance dans l'espoir de passer le cap de quelques mois en espérant l'embellie.

Tandis que les partenaires de la maîtrise d'œuvre se regroupent par rachat de structures, les architectes peinent à constituer des sociétés que les placeraient en capacité d'accéder à la commande, en offrant références et chiffre d'affaire attendus par la maîtrise d'ouvrage. Pourquoi ? Les grosses agences dans plusieurs régions cherchent à ré-intégrer les compétences de l'ingénierie.

Les PPP continuent à gagner du terrain, bien que déjà, dans son rapport de 2008, la Cour des Comptes soulignait que « les PPP n'offrent d'avantages qu'à court terme, et s'avèrent finalement onéreux à moyen et long termes ». Malgré tout, nombre de maîtres d'ouvrage persistent à nous imposer des marchés en équipes intégrées avec des entreprises ; plaçant en cela la France au premier rang européen pur cette pratique, et excluant encore davantage de confrères de la maîtrise de la conception, et de la possibilité de s'exprimer dans des concours.

L'assèchement de la commande publique, constaté depuis 2008, ne s'est pas accompagné d'une croissance du secteur privé. Et la dévolution de la commande publique semble servir une minorité de structures sur laquelle elle reste concentrée.

Nombre d'entre nous rêvent de barèmes, mais peu s'appliquent à évaluer leur travail au regard du temps à passer, et ne prennent pas le temps, ou la peine, d'apprécier la charge de travail en compulsant les préconisations de l'outil d'évaluation de la MIQCP. Dans un contexte de libéralisation du marché, il est important de rappeler qu'aucune instance ne peut réguler le marché sous peine de risquer des poursuites pénales. Concernant les barèmes, il sera intéressant de suivre le devenir d'un cas unique en Europe, celui de l'Allemagne, où le barème reste encore en application grâce à la mobilisation du gouvernement.

Nous pouvons nous questionner sur la pertinence à continuer à proposer des forfaits de rémunération au prorata, plutôt que des rémunérations au temps passé. Bie des raisons pourraient motiver ce changement de paradigme, déjà la complexité croissante de chantiers confiés à une main d'œuvre de plus en plus mal formée et à des entreprises préférentiellement retenues sur leur le prix, ce qui génère un travail accru pour la maîtrise d'œuvre et une sinistralité aggravée, qui se répercute sur nos conditions d'assurance et de gestion contentieuse après réception. Cela pouvant expliquer que l'architecte ait la plus faible rentabilité des professions réglementées : 16 euros de bénéfice pour 100 euros HT dépensé par le consommateur.

Notre article de fond est proposé ce trimestre dans le cadre de notre rubrique « Libre Propos », qui permet à nos lecteurs de réagir, proposer leurs idées sur le sujet, afin d'être publiés dans L@Lettre 82, s'ils le souhaitent sur : [lecourrierdeslecteurs@architectes.org](mailto:lecourrierdeslecteurs@architectes.org)

« La croissance du PIB en 2016 laisse augurer une reprise de l'activité après deux années de fort recul. »

### **Le diagnostic étant posé, comment envisager le futur ?**

Les évolutions réglementaires, en particulier au travers de la loi CAP, ne sont probablement pas appréciées à leur juste mesure par une majorité d'architectes qui discernent mal les opportunités qui peuvent apparaître pour la profession.

Plusieurs mesures, dont l'abaissement du **seuil d'intervention à l'architecte à 150 m<sup>2</sup>** de SDP applicable aux demandes de permis de construire déposées **à compter du 1er mars 2017** (cf. le décret d'application n° 2016-1738 du 14 décembre 2016 relatif aux dispenses de recours à un architecte), si modestes soient-elles, sont à apprécier comme une inflexion favorable dans un contexte généralisé de dérégulation plutôt que d'encadrement des pratiques. Dans la panoplie des outils qui pourraient être des opportunités pour les architectes pour conquérir des parts de marché, nous pouvons retenir : le permis d'aménager, dont le seuil vient d'être arrêté à 2500 m<sup>2</sup>, la maîtrise du BIM. Ces deux pans possibles d'élargissement de nos pratiques étant âprement convoités par d'autres professions, demandons-nous pourquoi plutôt que de boudier le plaisir de le proposer ...

Notre profession a su relayer les demandes de lobbying auprès des élus pour ce qui concernait l'évolution du seuil d'exonération de recours à l'architecte, pour le permis d'aménager, ainsi que pour le maintien des concours, c'est positif et cela nous invite à maintenir et renouveler l'action auprès des élus. Concernant le seuil des permis d'aménager, qui est la dernière action portée, nous avons bon espoir que le décret serve notre cause malgré la pression très forte des géomètres, beaucoup mieux mobilisés que les architectes.

Nous devons désormais investir ces espaces-là pour démontrer la plus-value apportée par notre profession. Pour le permis d'aménager, il est indispensable que nous nous formions afin de pouvoir être rapidement opérationnels, et surtout éviter que un à deux ans plus tard l'on ne dise que l'évolution réglementaire fut un frein à la dynamique du bâtiment.

L'introduction de la maquette numérique dans les marchés publics et ceux des grands donneurs d'ordre est imminente. C'est une compétence qui devrait rester dans le giron de l'architecte, il en va de la qualité globale du bâti, de la cohérence du projet au travers de ses évolutions successives. L'intégration de données multiples va rebattre les cartes, les données quantitatives par exemples seront extrapolables des données numériques majoritairement produites par l'architecte, ce peut être de surcroît l'occasion de réintégrer dans nos structures l'économie de la construction.

Un autre point mérite que l'on y prête attention, il s'agit de l'article 49 de la loi CAP, qui vise à inciter au recours à l'architecte en réduisant les délais d'instruction des demandes de PC établies par un architecte. Comme le décret précise que l'autorité compétente pourra réduire les délais, il nous appartient de faire du prosélytisme auprès des dites autorités pour les convaincre du bien-fondé de la démarche, cela ne saurait se faire sans l'implication de chacun.

La croissance du PIB en 2016 laisse augurer une reprise de l'activité après deux années de fort recul.

Outre ces mesures qui favorisent le recours à l'architecte, il convient d'évoquer l'effet attendu de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) qui fixe l'objectif de rénovation de 500 000 logements par an à compter de 2016, et dans le secteur de l'urbanisme l'objectif affiché de concevoir des Territoires à Énergie Positive (TEPOS).

Nous sommes donc invités, afin que notre offre soit en cohérence avec les besoins du marché à axer nos efforts vers la formation à la rénovation et à la performance énergétique et environnementale et au BIM, su même que vers le travail collaboratif, et la nécessaire optimisation de nos structures.

Nous devons également définir une méthode commune pour apporter notre compétence aux grandes mairies qui ne se satisfont plus des PLU, et attendent ou exigent des études préalables aux permis de construire. Ce peut être une place à prendre pour laquelle nous avons un savoir-faire unique, mais à valoriser.

Ces mutations vont s'accompagner d'une réforme du code de déontologie :

- L'obligation de responsabilité devrait être substituée à la notion de juge et partie, ce qui doit se traduire par plus de clarté dans nos structures, ainsi que dans nos engagements par rapport à la Maîtrise d'Ouvrage (article 9 du code de déontologie en débat),
- La sous-traitance de conception, aujourd'hui interdite, pourrait être autorisée uniquement entre architectes, en l'accompagnant de responsabilités nouvelles, une déclaration officielle tripartite MO Mandataire et sous-traitant.

### **D'autres points font débat :**

- L'élargissement de la pratique commerciale, si elle ne représente pas plus de 20% du chiffre d'affaire de l'activité principale d'architecture.
- La possibilité d'exercer plusieurs professions de manière encadrées mais moins lourde à gérer comme la multiplication des structures, suivant si les activités sont connexes ou complémentaires, mais différentes de notre métier d'architecte de (articles 8,9 et 15 du code de déontologie en débat).
- S'il est unanimement reconnu que l'isolement est néfaste à la conquête des marchés, la forme juridique et sociale de partenariat prête à réflexion (GIE, association, participation à une coopérative artisanale...).
- L'apposition du nom des concepteurs rendue obligatoire, mais qui doit-elle concerner ? Faut-il, à l'égal de ce qui est fait dans l'industrie du cinéma, lister tous les intervenants, pour illustrer la complexité du travail d'architecture, ou ne citer que les concepteurs du parti architectural ?

Le CNOA porte également le projet d'un contrat type de maîtrise d'ouvrage privée en cours d'élaboration avec les promoteurs.

On peut donc conclure que si le bilan actuel est inquiétant, les évolutions récentes portent à espérer qu'une reprise en main de leur profession par les architectes, aidés du levier et des nouvelles opportunités de la loi CAP conjugués avec la reprise économique esquissée, a toutes les chances de nous faire regagner des parts de marché afin que nous soyons plus nombreux demain à exercer dans des conditions plus réjouissantes. ■



Atelier de construction  
Kapla®, Léo®, terre, papier, pailles



## ARCHITECTURE EN FÊTE À LA CHARTREUSE DE VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON

NATHALIE PORTAL & KARINE MENDIBOURE, VICE-PRÉSIDENTE ET CONSEILLÈRE AU CROA LR - Photos Karine Mendiboure

## ARCHITECTURE EN FÊTE 2016 : DU RÊVE ET DE L'ACTION !

Plus de 6 000 participants sont venus découvrir ou redécouvrir la Chartreuse de Villeneuve-Lez-Avignon à l'occasion de la 5e édition de l'Architecture en fête, les 04, 05 et 06 novembre 2016. Comme l'an passé, le conseil régional de l'Ordre des Architectes LR a été partenaire de la DRAC, au côté des autres acteurs de l'architecture en Occitanie.

Au programme, de nombreux ateliers où petits comme grands se sont amusés à « construire » avec différents supports (Kapla®, Léo®, terre, papier, pailles). Les spectateurs ont également pu parcourir l'œuvre cachée de notre confrère Michel Andrault, des sculptures architecturées de bois, parfois drôles comme la série « les Banquiers », futuristes comme la série des « villes flottantes », ou encore émouvantes comme les paysages inspirés des voyages de l'architecte. Ce fut pour lui, à 90 ans, la première occasion de sa vie d'exposer ainsi son jardin secret.

Des conseillers de l'Ordre Languedoc-Roussillon ont présenté l'exposition des prix « Mémoire et Modernité » 2016, aux scolaires le vendredi, et au public le samedi et le dimanche : une occasion supplémentaire de parler d'Architecture et de promouvoir notre métier.

Une conférence pour les enfants, animée par Anne-Marie Llanta, et une autre pour tous sur Michel Andrault, présentée par François Chaslin, ont ponctué ce week-end.

Les spectateurs ont également pu découvrir la magie du lieu par l'occupation de l'espace qu'en a fait Antoine Le Menestrel, « grimpeur poète » : c'est avec beaucoup de sensibilité que ce grimpeur reconnu dans le milieu a arpenté les vestiges de l'histoire de la Chartreuse, par une « escalade dansée » sur les murs, le tout magnifié par la musique et les jeux de lumière.

Enfin, cet événement aura été l'occasion d'organiser un séminaire professionnel autour de l'architecture, regroupant une quarantaine de personnes de la nouvelle grande région Occitanie : Ordre, CAUE, DRAC, associations culturelles, Maison de l'Architecture... Répartis en cinq ateliers, ces différents acteurs ont travaillé ensemble sur deux questions essentielles : À quoi sert l'architecture, et quelles raisons éloignent les acteurs publics et privés du « désir d'Architecture » ?

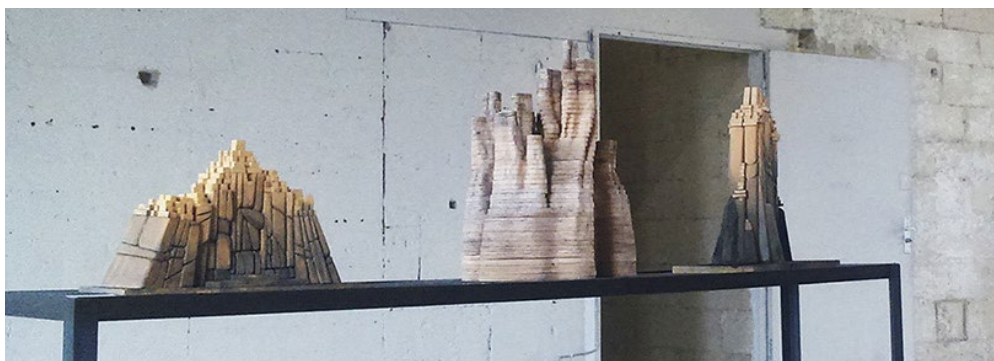
Le résultat de leur réflexion commune donnera lieu à des actions concrètes contribuant à améliorer la culture architecturale et l'image de l'architecte auprès du grand public, pour en finir avec l'idée reçue que l'architecture, « ça coûte cher ». ■



Antoine Le Menestrel, « grimpeur poète »



Exposition des prix d'architecture 2016 dans les passe-plats des cellules des moines



Michel Andrault, sculptures



L'Assemblée Générale à l'École d'Architecture de Montpellier (ENSAM)



Pierre de Vers-Pont-du-Gard



Chantier du monastère de Solan

## ULTIME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE POUR LE CONSEIL DE L'ORDRE LR

PAR NATHALIE PORTAL, VICE-PRÉSIDENTE DE L'ORDRE DES ARCHITECTES LR

### MATIÈRE À PENSER

**Le 18 novembre dernier, l'ENSAM, partenaire de toujours de l'Ordre, a accueilli notre Assemblée Générale annuelle en ses locaux. L'A.G. est l'occasion de rappeler aux architectes nos tâches ordinaires, et de restituer nos actions, dans les domaines de la formation, de la communication, de la commande publique... En fin de matinée, nous avons pu échanger autour d'une table ronde, sur l'évolution de notre métier, profession malheureusement sinistrée pour beaucoup d'entre nous mais toujours, et peut-être plus que jamais, force de proposition. C'est aussi le moment de rappeler que nous sommes à votre écoute et qu'il ne faut pas hésiter à faire remonter l'information auprès de vos conseillers. Jusqu'au bout de nos mandats, et au sein de l'Ordre Occitanie à partir de fin 2017, nous continuerons à mener dignement nos actions et resterons attentifs aux difficultés de la profession.**

À midi, autour d'un buffet préparé à la cafétéria de l'École par les étudiants de l'ENSAM, nous étions une centaine d'architectes à partager un moment de convivialité. Rien de mieux que le fait maison pour parler d'architecture ! L'après midi, en introduction de la conférence « Pierre et Architecture » Paul Mariotta, directeur des carrières de Provence, nous a présentés son association Pierre du Sud et son savoir faire dans la construction en pierre massive, éco matériau ni d'hier, ni d'aujourd'hui, mais de toujours. Enfin, place à la conférence de Gilles Perraudin qui au travers de son expérience de la Pierre, nous initie sur ce qui a transformé son approche architecturale. Il nous éclaire par sa pensée,

selon laquelle tout procède de la matière et de l'expérience bâtie. Il explique comment la construction vernaculaire rattache l'homme à son existence et comment l'architecture dessinée à dessein l'aliène. En nous montrant des Architectures de pierre, de bois, de terre, de paille, qui font corps avec ceux qui les vivent, il nous interroge sur le sens profond d'une architecture où la matière dicte et l'homme se laisse guider. La clarté et l'évidence de son discours en témoigne : « *Je fis l'école maternelle avec mon grand père paysan. Il était né au XIXe siècle. En un temps où les hommes tiraient leurs ressources de leur environnement immédiat. Il savait tout faire : cuire le pain, creuser les sabots dans une buche de bois, faire le vin, confectionner des paniers. Sur les tiges d'un noisetier fraîchement coupé il tirait de longues lanières d'écorce souples. La tige dénudée, pliée, déformée, attachée, faisait la carcasse. Puis nous tressions les longs serpents d'écorce pour les marier avec la structure de la carcasse. Le panier naissait ainsi d'un noisetier réincarné. J'ai mis des dizaines d'années à comprendre cette expérience enfantine. C'est la matière qui dicte. En acceptant son dictat mon grand père engendrait des formes merveilleuses. Nul besoin de les pré-voir. Pour autant que nous aimons la matière vivante et naturelle, elle s'offrira à nous. Il faut s'abandonner à elle. Accepter son emprise. Subir sa loi. Il y a là une liberté* ».\*

Merci Gilles pour cette belle leçon d'architecture, l'amphithéâtre était plein, en espérant vous revoir aussi nombreux l'an prochain. ■

\* Extrait du texte *Matière à penser* de Gilles Perraudin.

# STÉPHANIE JANNIN : NOUS DEVONS FAIRE ENTRER MONTPELLIER ET LA MÉTROPOLE DANS LE XXI<sup>e</sup> SIÈCLE

PROPOS RECUEILLIS PAR PATRICIA LHERMET



Photo P. Lhermet

Stéphanie Jannin accueille à la mairie de Montpellier Philippe Capelier et Nathalie Portal, respectivement président et vice-présidente du CROA LR.

**Deux ans après un premier entretien (cf. L@ Lettre n°73), Nathalie Portal et Philippe Capelier ont rencontré Stéphanie Jannin, adjointe au Maire de Montpellier et vice-présidente de la Métropole, en charge de l'urbanisme, pour un « rapport d'étape » de sa mission, alors que s'annonce le futur Plan Local d'Urbanisme Inter-communal de la métropole montpelliéraine.**

**Philippe Capelier :** Stéphanie, merci de nous recevoir pour répondre aux interrogations de notre profession. Revenons dans le vif du sujet : quelles démarches entreprend la ville de Montpellier pour associer les architectes à une définition qualitative de notre cadre de vie ?

**Stéphanie Jannin :** Le PLU ne suffisant pas à instruire les demandes d'autorisation dans les grandes villes, partout en France, celles-ci instruisent dans le dialogue, plus ou moins participatif. Ici, pour un projet situé en secteur diffus hors ZAC, nous demandons désormais de déposer un pré-projet\* préalablement au PC ; il s'agit d'un investissement en amont pour l'architecte, dans un souci d'économie de moyens au service de la définition du projet : cette étape clé avant dépôt du PC lui-même, proche d'un APS, sert de cadre à une instruction négociée, et contribue par ailleurs à décharger les services instructeurs de dossiers probablement incomplets, qui seraient déposés à la hâte par les aménageurs pour prendre date ...

la négociation aboutie, l'architecte peut ensuite proposer un dossier de permis de construire qui aura toutes les chances d'être plus rapidement accepté.

**Nathalie Portal :** Peux-tu nous rappeler la nature et la teneur de ce « pré-projet\* » ?

**SJ :** Il s'agit d'une méthode qui s'appuie sur dix pièces à fournir, permettant de définir les bases du projet : le programme, la volumétrie, l'insertion dans le site, les liens avec les espaces publics, sont autant d'éléments qui, présentés en amont au service instructeur, facilitent la future autorisation administrative. Inutile de rentrer dans les détails de façade, d'habillage ou de coloris, le pré-projet permet essentiellement d'identifier clairement le parti architectural et urbain, en cohérence avec la politique d'aménagement de la ville.

En secteur diffus, il est essentiel de pratiquer cet urbanisme négocié, en concertation avec les riverains et les usagers, cela nous permettant précisément de vérifier que leurs besoins ont été respectés. ■ ■ ■

« L'aménagement du territoire doit être à la fois raisonné et ambitieux, pragmatique, mais visionnaire et anticipateur des nouvelles pratiques. »

## \* CONTENU D'UN PRÉ-PROJET :

Le pré-projet facilite le dialogue entre intérêt privé et intérêt public : l'architecte anime ce dialogue, il devient le médiateur social entre les impératifs du promoteur et ceux de la commune.

- Une courte notice expliquant la démarche de projet (15 à 20 lignes et croquis si besoin),
- Des références photographiques de projets divers illustrant la philosophie générale du projet présenté,
- Un croquis ou plan de masse coté (y compris en altimétrie) avec indication des emprises bâties, du stationnement aérien, des aménagements de surface,
- Une coupe sommaire du projet sur le domaine public,
- Un plan à une échelle plus large faisant apparaître les bâtiments environnants avec indication de leur hauteur,
- Une étude de gabarit sur rue faisant apparaître les volumes des bâtiments voisins et proches :
  - un document graphique précisant l'accroche sur le domaine public,
  - si besoin, une insertion volumétrique 3D sans détail de l'architecture des façades, si l'environnement, le projet ou le terrain l'exige.
- Une description du programme envisagé et notamment :
  - sa destination (activités, bureaux, logements, etc.)
  - la surface de plancher et sa répartition en fonction de la destination,
  - le nombre de logements, leur financement,
  - le nombre total de stationnements (dans le bâtiment et aériens)
- Une ou des photos du terrain faisant apparaître l'occupation actuelle,
- L'indication du prix d'acquisition du foncier,
- Une fiche précisant les noms et coordonnées du maître d'oeuvre et du maître d'ouvrage.

### Pour en savoir plus sur l'aménagement de l'espace communautaire :

<http://www.montpellier3m.fr/conna%3%Aetre-comp%3%A9tences/am%3%A9nagement-de-l-espace-communautaire>

### Pour (re)voir en vidéo les conseils Montpellier Méditerranée Métropole :

<http://www.montpellier3m.fr/conna%3%Aetre-fonctionnement/conseil-de-m%3%A9tropole>

### Pour (re)voir en vidéo les conseils municipaux de la ville de Montpellier :

<http://www.montpellier.fr/233-seances-conseil-municipal.htm>



**PC : Afin de garantir le meilleur résultat de concertation et une continuité de la qualité architecturale, il existe des initiatives réussies intégrant l'architecte à la médiation : cela permet d'aboutir à des réalisations exemplaires ...**

**SJ :** La ville se fait historiquement un point d'honneur à mener elle-même les concertations et les débats avec la population. Ces rencontres avec nos concitoyens constituent, pour les élus, le foyer d'émergence d'une réelle intelligence collective, dont le niveau ne cesse de s'élever, les frustrations étant remplacées peu à peu par une communication constructive. Du reste, les architectes, dont l'excellente formation les conduit à être tournés vers l'autre, viennent souvent spontanément participer à ces réunions. Sur les projets d'espaces publics, notamment, ils offrent leur vision contemporaine, et leur volonté sincère d'améliorer la vie des usagers. L'architecte qui construit pour les autres est naturellement un bon médiateur, il doit s'en convaincre. Il y a 1 001 facettes possibles d'évolution du métier et de son expression ...

**NP : Est-il envisageable que sur des parcelles un peu conséquentes, il y ait de véritables appels à associations d'architectes pour répondre au programme proposé ou à affiner ?**

**SJ :** Pourquoi pas, sur des parcelles à partir de 5 000 m<sup>2</sup>, nous souhaitons encourager l'association d'architectes pour créer une diversité conceptuelle, en scindant l'opération en plusieurs bâtiments, ou en accolant des expressions architecturales différentes sur une même façade. Je vous propose d'ailleurs d'étudier la question ensemble, pour trouver sur 2017 de nouvelles manières de faire intervenir plus largement la profession. Mais au-delà des projets en secteurs diffus permettant d'offrir une catégorie de logements « abordables » en accession à la propriété, ce qui nous tient à cœur, il ne faut pas oublier que l'avenir de la ville, et même l'avenir de l'ensemble de la Métropole, se joue au niveau du renouvellement urbain : il va falloir construire la ville sur la ville pour prendre en compte la croissance démographique, tout en préservant les 2/3 d'espaces naturels et agricoles qui contribuent à valoriser la qualité de vie sur notre territoire.

**PC : Dans le cadre de la loi ALUR et du PLU nouvelle formule applicable au 1er janvier, il n'y aura plus véritablement de documents types, la nouvelle réglementation privilégiant le projet et la souplesse de sa mise en œuvre ; cela responsabilise d'autant plus les élus et leurs urbanistes ?**

**SJ :** À l'échelle de Montpellier Métropole, la plupart des documents d'urbanisme sont en cours d'élaboration ou d'adaptation : SCOT, PLH, Plan Climat Air Énergie Territorial ... Le PLU lui-même, en chantier, sera davantage morphologique, plus que réglementaire, dans la lignée du PLU nouvelle formule. Tandis que les anciens cahiers des charges et les préconisations d'aménagement d'hier seront désormais réglementairement intégrés dans les

Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) du futur PLU.

**NP : Quels sont les grands axes prioritaires d'aménagement envisagés ?**

**SJ :** Nous devons faire rentrer Montpellier et la Métropole dans le XXI<sup>e</sup> siècle. L'aménagement du territoire doit être à la fois raisonné et ambitieux, pragmatique, mais visionnaire et anticipateur des nouvelles pratiques. Il doit gérer la fragilité de notre territoire sur le plan climatique (je pense aux pluies régulières qui nous inondent et nécessitent la mise en place de plans de désimperméabilisation) tout en préservant son exceptionnelle biodiversité, et les 2/3 d'espace non construit que présente la Métropole ; mais aussi continuer d'offrir des logements intermédiaires, de nouveaux espaces économiques (zones artisanales), des espaces agricoles mieux répartis et plus respectueux de l'environnement ... Pour mener cette réflexion, l'équipe de François Leclerc nous accompagne dans le cadre de la démarche Montpellier Métropole Territoire, pour définir ensemble, avec les maires et élus de la Métropole, les grandes valeurs que nous partageons pour ce territoire. Ces valeurs irrigueront les orientations des divers documents à l'étude (SCOT, PLU, PCAET...).

**PC : Un équilibre à préserver entre tous les territoires de la Métropole, voire de la région ?**

**SJ :** Notre territoire métropolitain est caractérisé par un équilibre très subtil entre la ville centre, les villes, les villages, pour certains ayant un caractère rural, le tout imbriqué dans des espaces naturels remarquables. Nous, faisant partie des 35 « hot spots » mondiaux de la biodiversité. L'enjeu est de prolonger à court, moyen et long terme, cet équilibre et cette diversité. Au printemps, le PADD du SCOT sera débattu au conseil métropolitain, le PLU devant être approuvé fin 2018. Quant à la nouvelle grande région Occitanie, elle nous montre l'importance et l'urgence qu'il y avait, pour les vingt ans à venir, à mettre en place Montpellier Méditerranée Métropole, qui en trois ans s'est déjà ouverte à 360°, entre Pic Saint-Loup et mer Méditerranée, portée par une vision horizontale de la société.

**NP : Comment cette horizontalité se met-elle en œuvre et comment se traduit-elle dans la planification ?**

**SJ :** Elle se met en œuvre justement en favorisant la synergie des intercommunalités, et la concertation avec les usagers, via les conseils de quartiers, les conseils citoyens, les associations, et bien sûr avec les professionnels de l'aménagement du cadre de vie, comme les architectes. Elle se traduit en favorisant la mixité, le renouvellement urbain, des initiatives d'agro-écologie, et des modes de déplacement ouverts et adaptés à cette horizontalité, avec des transports autant que possible de proximité. Je vous encourage à suivre l'actualité des prochains conseils municipaux et métropolitains, où sont débattus les grandes orientations et les projets d'aménagement de notre territoire ! ■





# Formation & information

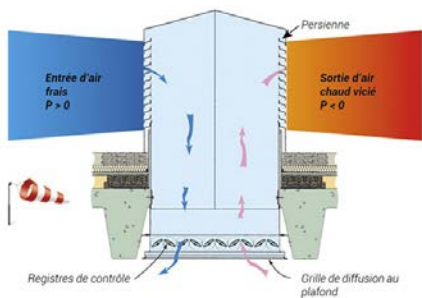
PAR P. LHERMET, ARCHITECTE

## FORMATION

L'Ordre est toujours attentif à vous offrir, à coût maîtrisé, les programmes les plus adaptées à votre demande et aux impératifs du marché, sachant par ailleurs que la formation continue est désormais obligatoire pour les architectes, et ne mobilise à minima que trois ou quatre jours par an de votre temps; chacun jugera de l'utilité de s'en tenir à ce minima d'une vingtaine d'heure, ou de se former davantage pour creuser les domaines où il a des lacunes à combler! Les futures formations proposées en LR sont particulièrement susceptibles de vous « armer » pour les marchés à conquérir ou reconquérir par la profession, et vous pouvez utiliser votre crédit formation pour les financer pour vous-même ou vos salariés: les 11 et 12 janvier, « **la maison individuelle, gestion, conception, prospection** »; le 16 janvier: « **la maison individuelle, chantier et contentieux** »; les 26 et 27 janvier: « **Feebat 5a** », et 23 et 24 février, « **Feebat 5b** » (ces deux formations ayant trait à **la rénovation énergétique** étant encore intégralement prises en charge par le FIFpl sans entamer votre crédit formation pour l'année 2017); le 29 mars: « **prise de parole et gestion des relations tendues en réunion de chantier** »; et enfin, 25 & 26 avril et 31 mai: « **Concevoir un permis d'aménager** », nouvelle formation en rapport avec l'actualité de l'urbanisme (cf ci-contre). D'autres formations sont en cours d'élaboration, dont les thèmes vous seront proposés début 2017.

## LA RECETTE TECHNIQUE : Windcatcher® d'Ecodis, anticiper la législation 2018 « renouvellement de l'air »

Le code de l'environnement exige la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les ERP. Dès 2018, crèches, écoles maternelles et écoles primaires seront dans un premier temps concernées. Pour anticiper la mesure, certains établissements scolaires se sont déjà équipés avec des systèmes de ventilation naturelle; Windcatcher® d'Ecodis est l'une des solutions simples pour répondre à ce besoin de renouvellement de l'air. Déjà largement répandu outre-manche, ce qui donne un bon recul sur le produit, et basé sur le principe de la cheminée de ventilation naturelle utilisée par les nomades dans le désert, Windcatcher® est à positionner en toiture en fonction des vents dominants.



Pour en savoir plus : <http://www.ecodis.fr/fr/produit/ventilation-naturelle-windcatcher>

## CONFÉRENCE : « paroles d'architectes n°6 », le 19 janvier au CAUE 34

Pour ceux qui n'ont pas eu la chance de venir aux dernières et mémorables Rencontres de l'architecture LR à Pennautier en mai dernier, les projets lauréats du cru 2016 du Prix de l'Ordre, qui ont été primés, seront exposés du 02 au 27 janvier au CAUE 34 (visites de 10h à 17h00 du lundi au vendredi au 19 rue Saint Louis à Montpellier) : 15 projets architecturaux de toutes tailles réalisés dans tous domaines de construction (habitat, bureaux, musée, jardin...), venant faire harmonieusement dialoguer histoire et contemporanéité. Il sera également possible de s'entretenir avec des architectes lauréats, lors de la prochaine soirée « **Paroles d'architecte n° 6** », le **jeudi 19 janvier 2017 à 18h30**, où seront présents Irène Martin Henck, Nicolas Westphal, et l'équipe de CoO architectes.

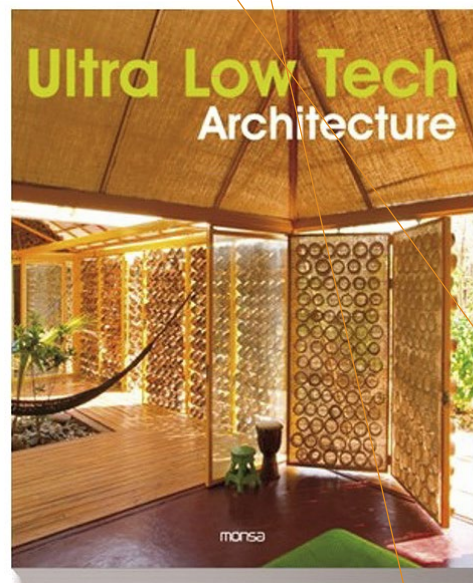
**Exposition et conférence gratuites, inscription préalable obligatoire pour la conférence en appelant le 04 99 13 37 00 au CAUE 34.**



Le Cabistou (La Vernarède 30). Yann Roubeau Architecte

## URBANISME: permis d'aménager, seuil de recours à l'architecte fixé à 2 500 m²

Les permis d'aménager, qu'ils concernent les lotissements résidentiels ou commerciaux, façonnent allègrement les périphéries de nos villes et villages, et ont largement échappé, ces dernières décennies, à l'intervention des concepteurs du cadre de vie; au point que Fleur Pellegrin, en 2015, alors ministre de la culture, taclait ce « modèle d'aménagement qui dénature chaque année davantage les paysages de notre pays ». Le CNOA s'est donc battu, conjointement au SNAL, pour tenter d'obtenir un seuil autour de 2 000 m², et semble avoir gagné, puisque le seuil vient d'être arrêté à 2 500 m², au grand dam des géomètres qui souhaitaient garder leur monopole de « concepteurs de fait », en proposant un seuil de recours à l'architecte jusqu'à dix fois plus élevé... **À présent, c'est aux architectes de s'emparer de cette nouvelle opportunité**, en exerçant leur créativité à rendre plus avenantes nos contrées.



## LIRE: les éditions Monsa, des livres d'architecture dans l'air du temps

Cette maison d'éditions publie des ouvrages autour de l'architecture et du design, sources d'inspiration et d'ouverture au monde; elle cible l'architecture contemporaine durable, modeste, magnifique... Les livres sont présentés en bilingue, anglais et espagnol, et comportent de nombreux plans et détails de projets plutôt récents, originaux et de qualité, réalisés dans divers pays dont la France. On y trouve particulièrement des sujets d'actualité: « de bonnes idées pour des maisons alternatives », « la nouvelle maison écologique », « mini appartements », « jardins, idées et détails », « architecture et santé », « ultra low tech architecture », « peaux d'immeubles », « maison et matériaux »...

**Surfer sur le site de l'éditeur est déjà un plaisir :** <http://monsashop.com/en/21-casas-y-apartamentos>

## EXPO : La maison des super-héros, au CAUE de l'Aude jusqu'au 20 février

Voici une exposition, coproduite par les Maisons de l'architecture de Poitou-Charente, Haute-Normandie et Nord-Pas-de-Calais & ville, qui ravira autant les enfants que les adultes; elle raconte les architectures contemporaines existantes du XXe siècle, ou futuristes du XXIe, « super-foyers » qui inspirent le cadre de vie des super-héros, et nourrissent les fantasmes que l'homme entretient avec la mégapole et ses constructions, lieux d'affrontement privilégiés des forces antagonistes, propices à des combats manichéens: les tours, comme la Toronto Star Building pour le Daily Planet, cadre de travail de Superman, ou encore les temples de la culture, comme le Musée Frick, Manoir des Avengers... mais aussi les bâtiments contemporains voire futuristes à la pointe du progrès, qu'évoque la Stark building d'Iron Man, truffée de domotique, et entièrement alimentée à l'énergie verte.

**Entrée libre - Visites guidées possibles pour les enfants à partir de 7 ans.**

**Renseignements au 04 68 11 56 20.**

**Pour en savoir plus :** [http://www.caue-lr.fr/sites/default/files/agenda/dp\\_super-heros\\_light\\_0.pdf](http://www.caue-lr.fr/sites/default/files/agenda/dp_super-heros_light_0.pdf)



## Et après ?

# Muriel Goroneskoul : CRÉER, C'EST DONNER DU BONHEUR AUX AUTRES

PAR ÉRIC GRENIER, ARCHITECTE ET VICE-SECRÉTAIRE DU CROA LR – PROPOS RECUEILLIS PAR PATRICIA L.  
Photos Macha Goroneskoul

**J'ai rencontré Muriel quand j'étais étudiant, elle démarrait, avec son mari Yvan... puis je l'ai retrouvée aux commandes de la Chambre syndicale des architectes du Gard, et ensuite Présidente du CROA LR, puis conseillère au CNOA. De son engagement d'alors, je garde le souvenir d'une femme déterminée, dévouée à l'architecture, celle qu'elle concevait, qu'elle prenait plaisir à voir prendre forme avec les entreprises, attentive à l'expression des clients. Une architecte qui n'hésitait pas à mettre les pieds dans la boue, pour ce qu'elle construisait mais aussi pour le corps architectural; avec son dynamisme et son enthousiasme, elle savait mieux que personne entraîner les architectes à sa suite pour faire bouger les lignes...**

### **Muriel, comment expliquer ce renoncement à notre métier pour te plonger dans l'expression plastique ?**

J'ai toujours aimé peindre, j'ai suivi l'enseignement des beaux-arts concomitamment à celui de l'architecture. Architecte, je continuais à peindre. Quand nous avons transféré notre atelier d'archi dans ce qui est aujourd'hui mon local d'exposition, j'ai disposé en vitrine, parmi des projets d'architectures, quelques-unes de mes peintures. Un passant, un jour, me demanda si je n'accepterais pas de vendre ces œuvres, et il partit avec... Je terminais alors mon mandat national, l'architecture m'avait blessée, j'avais été en butte à la misogynie des conseillers nationaux au machisme affirmé, qui m'ont reléguée au placard. Yvan avait pris l'agence en main, et quand un jour je demandais à la secrétaire

de faire une tâche, elle me rétorqua qu'elle devait en parler auparavant à Yvan. J'ai saisi le prétexte pour tourner la page.

### **À ton avis, faire autre chose après, aujourd'hui, est-ce plus compliqué, fou, difficile... qu'oser autre chose qu'archi il y a quelques années, comme tu l'as fait ?**

Non, parce que ce n'est pas quelque chose que l'on fait du jour au lendemain, cela mûrit lentement en soi, il y a recouvrement des deux fonctions, puis il faut finir les engagements contractés. Il faut préparer son départ. Tu ne te lances pas sans avoir une cinquantaine de toiles prêtes.

### **En quoi ta formation et ton expérience de l'architecture t'ont-elles servies, ou desservies dans ta carrière d'artiste ?**

Être architecte, c'est avoir une stature, une reconnaissance sociale, qui apporte de la





crédibilité à l'autre métier, mais aussi une soif de conception, la remise en cause de l'acte, son renouvellement. Dans le métier d'architecte j'avais une grande soif de création que je ne parvenais pas à étancher; bridée dans mes aspirations par les maîtres d'ouvrage, je nourrissais une frustration.

#### **L'architecte a un cerveau à part ?**

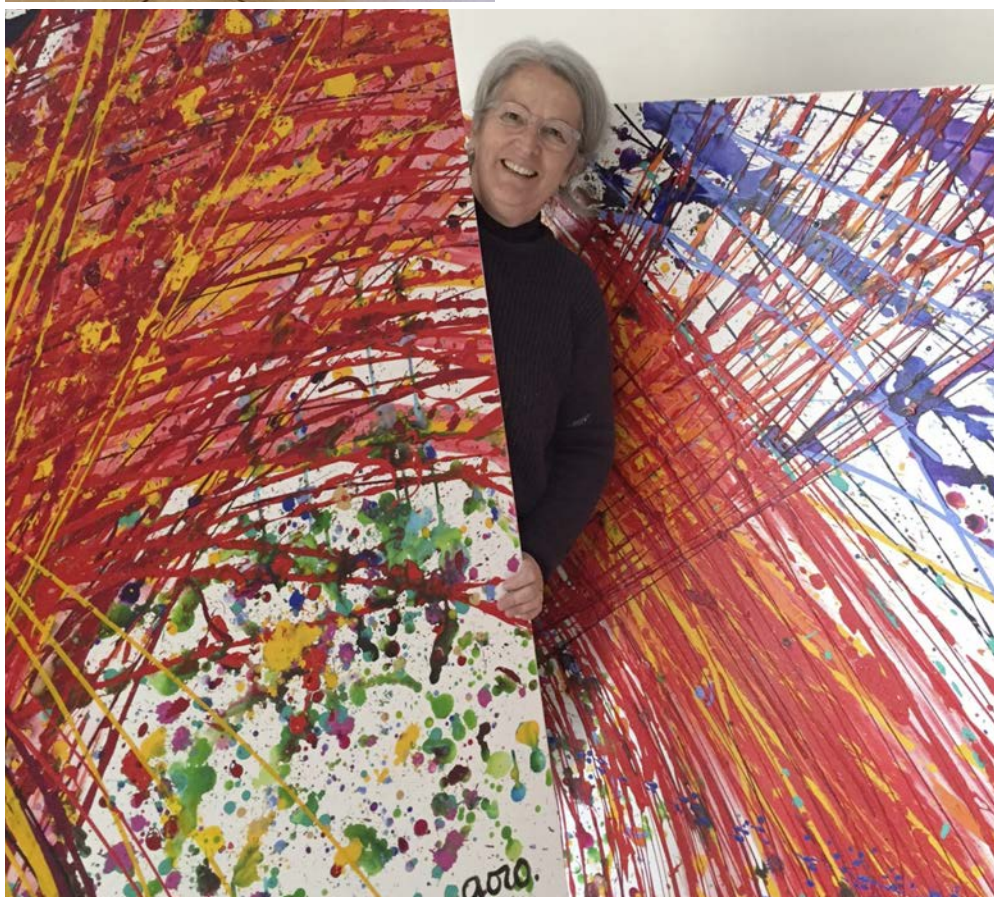
J'ai une reconnaissance admirative des capacités des architectes, qui en sont grandement pourvus, contrairement à ce que l'on tente de nous faire croire. Le cerveau de l'architecte fonctionne tout le temps, c'est un créateur dans l'âme, s'il devient pizzaiolo il ne le sera jamais comme un autre ! Je suis partie de la profession parce que l'on nous pousse de plus en plus à justifier ce que l'on fait, plutôt que de nous inciter à créer.

#### **En tant qu'artiste, lorsque GORO s'exprime, c'est différent ?**

Certains artistes procèdent ainsi, ont besoin de justifier leur travail, je n'adhère pas à cette attitude, le créatif va beaucoup trop vite pour avoir à décortiquer et légitimer sa démarche créative, porté par son indicible instinct de création...

#### **Qu'est-ce que l'art finalement ?**

C'est une expression qui permet de dégager beaucoup d'émotion, et conduit à un appétit de découverte insatiable. Ce qui m'interpelle, personnellement, c'est la nouveauté, l'originalité, la mise en page, l'échelle, la mise en scène, les questionnements qui invitent à une exploration sensible et dynamique de l'œuvre.



#### **Créer, est-ce souffrir ?**

Ma soif de changement est aussi pragmatique, j'écoute la demande des clients, les effets de mode : à partir de là je renouvelle une expression que je veux singulière. Je n'ai pas envie d'être un peintre maudit, j'ai envie d'être aimée, de susciter la joie. J'ai suffisamment souffert en architecture, je ne souhaite pas embarrasser les autres de mes tourments. Je n'ai pas à répandre mes angoisses sur la toile.

#### **Si tu devais reprendre l'architecture, même ponctuellement, aujourd'hui ça donnerait quoi ? Quels seraient tes combats, tes envies ?**

On ne cesse jamais d'être architecte, et pourtant, je suis sans doute dépassée sur le plan des outils numériques pour porter seule à présent un projet de A à Z. La culture d'architecte se forge en dizaines d'années, et je n'ai plus le temps de renouveler mon savoir-faire pour intégrer toutes les connaissances indispensables tant en termes d'infographie que d'aisance à manier les dernières règles et normes récentes et multiples.

#### **Quels sont tes plus beaux souvenirs d'architecte ?**

Mon plus grand bonheur, c'était de manager une équipe jusqu'à la réalisation d'un bel outil offert à ceux qui allaient l'habiter, le faire vivre. J'ai découvert que j'apportais autant de bonheur aux autres en leur laissant une création artistique qu'un bâtiment. Les gens modifient leur habitation, la quittent, changent leur cadre de travail. Je me souviens d'avoir cherché et jamais retrouvé une crèche que j'avais conçue, dans un village : un confrère avait tellement transformé mon travail qu'aucune trace n'en était plus perceptible !

#### **Comment définirais-tu ton style aujourd'hui ? Et demain ?**

J'ai commencé par des portraits d'ombre et de lumière, de face et de profil ; on m'a dit que je faisais du Picasso et que l'on attendait plutôt des scènes figuratives de Camargue. Je me suis alors immergé dans les parcs à taureaux, ai savouré le calme de la campagne, et trouvé mon expression personnelle pour restituer ce que ma clientèle attendait. C'étaient des portraits animaliers enchâssés dans une frise de cadres déclinant la muleta. Combinaison de sang et d'or. Puis, je suis venue à l'expression en noir et blanc, au travail de la poterie, d'abord sur des vases d'Anduze, puis sur des formes plus libres, d'échelles différentes, les décors accompagnant mon évolution scripturale. J'aime expérimenter les matières, et la manière d'appliquer la peinture. J'ai travaillé des toiles avec du ficus écrasé et maroufflé, puis avec de la peinture projetée, tandis que je développe actuellement une autre voie de recherche, en déclinant des portraits peints sur des photos, sans encore avoir encore tout à fait abouti sur le support matière.

#### **Finalement, que t'apporte ton métier à présent, et celui d'architecte hier ?**

Comment peut-on participer au bonheur des autres ? Telle est ma quête ! ■



Chaises Tulipe d'Alain Guariche dans les cinq couleurs produites (ed. Steiner 1956)  
Œuvres de Jean Dubuffet, Jean-François Peneau et Vincent Bioules

## Au-delà de l'architecture

# Philippe Bonon : CHINER N'EST PAS S'ÉCHINER !

PROPOS RECUEILLIS PAR PATRICIA LHERMET

**Philippe Bonon est l'un des fondateurs « historique » d'A+ architecture\* ; cette agence montpelliéraine, issue de l'agence BBA et désormais reconnue jusqu'au-delà de nos frontières pour la qualité de son travail, a essaimé à Toulouse et Paris, et vient d'accueillir une cinquième associée, gestionnaire, pour permettre aux quatre autres de se concentrer sur l'essence créative de notre métier...**

**Philippe Bonon raconte à Philippe Capelier, président du CROA LR, sa complicité avec l'histoire et l'Art de vivre, à travers la quête de sens et de rêve que lui procure sa passion pour la « chine ».**

### Qui est Philippe Bonon ?

Je suis l'un des cinq associés d'A+ architecture.

### En dehors de ta profession, as-tu le loisir de nourrir de quelque passion, voire plusieurs ?

La glisse, la montagne, le ski, les randonnées hivernales, la neige vierge... Mais aussi l'art de vivre, dont l'Art sous toutes ses formes, pour le plaisir des yeux et du cerveau ; un art depuis longtemps pratiquement réduit aux seules années 50 à 80, lorsque je chine.

### Chiner, c'est plutôt, selon toi, trouver « la » pièce rare, répondre à une envie de collectionner, ou se laisser porter par l'émotion et l'imaginaire que nous délivrent les objets ayant une histoire ?

Chiner n'est plus s'échiner, c'est au contraire

revivre en se mettant en éveil, pas uniquement pour rechercher pragmatiquement un objet précis et peut être nécessaire, mais pour partir à l'aventure en espérant découvrir une pièce digne d'intérêt. La recherche est l'un des plaisirs de la chine. Je m'y plonge avec délice, m'éloigne du sujet, m'égare totalement, découvre de nouvelles histoires qui déclenchent de nouvelles quêtes, et ainsi de suite...

### Tu collectionnes des objets, si ce n'est utiles, plutôt beaux... et rares ?

Des pièces qui nécessitent de faire quelques recherches, car l'aspect esthétique ne suffit pas ; seul, il n'a même presque aucun sens. Il m'est en effet indispensable de situer les objets pour mieux les comprendre, historiquement,

■ ■ ■



Photo M.C. Lucat

Philippe Bonon. A+ architecture

\* <http://www.aplus-architecture.com/projets/selection/>



Lampes Georges Pelletier, années 70



En haut : céramiques usuelles à motifs géométriques verts et bruns de Robert Picault (1919-2000)

En bas : service Japon de Creil et Monterau (utilisé par Claude Monet à Giverny)



Table à système Osvaldo Borsani (ed. Techno). Chaises Le Fonda d'Eames (ed. Erman Miller)  
Biblio modulable dans le goût de Franco Albini (début 60). Suspension italienne (50) céramique - Cl. Bonon

géographiquement, techniquement, intellectuellement... Si l'histoire est passionnante, elle peut déclencher l'envie excitante de trouver d'autres pièces du même genre, plus abouties, plus significatives et donc plus rares. Une bonne pièce est caractéristique de son époque; la meilleure, la plus rare, est précurseur.

**... une passion envahissante ?**

Tout cela conduit parfois à des accumulations qui finissent par embarrasser la maison, la cave, le garage, l'agence... j'arrête alors, mais pour d'autres quêtes !

**Tu as des objectifs précis, quand tu te mets en quête de chiner ? Une anecdote ?**

Récemment j'ai eu la chance d'avoir à meubler Le Mas de Lafeuillade, le restaurant & chambres d'hôtes (situé à côté de notre nouvelle agence) que nous venons d'ouvrir avec mes enfants Fanny et Max.

Une recherche précise de meubles et objets des années 50 à 70, principalement français, italiens et américains. Un budget qui ne permettait pas d'acquérir des pièces de collection, mais autorisait un peu de folie.

J'en ai profité pour y placer aussi d'anciennes acquisitions, et libérer de l'espace chez moi, ce qui me permettra de racheter un peu...

Sans objectif précis, je complète des séries en cours, ou en commence d'autres...

**Hantes-tu préférentiellement les puces & brocantes, les boutiques et salons d'antiquités, les ventes aux enchères... ou les greniers des grand-mères... ici et ailleurs ?**

J'ai commencé par les puces lorsque j'habitais Paris, puis j'ai découvert celles de la Mosson à mon arrivée à Montpellier, il y avait alors encore de bon « brocs »...

Je fréquente les salons de professionnels, les déballages marchands (celui de Montpellier est exceptionnel), L'Isle-sur-la-Sorgues, Pézenas, les délicieuses puces du Peyrou, le nouveau marché du Lez, les salles de vente... tout est bon pour l'adrénaline.

Et depuis quelques années, il y a internet. Un internet qui accélère les accumulations, il est si simple de mettre des alertes sur des objets précis, dans les salles de vente (Drouot, Artcurial, Interenchères...) et les communautés de vendeurs et d'acheteurs (Ebay...).

**Finalement, tu chines aussi en fonction d'un « savoir » développé au fil du temps...**

Un savoir, ce serait prétentieux, je connais bien quelques moments choisis de la petite histoire.

**Cette passion te divertit simplement de l'architecture, ou ton métier influence-t-il ta manière de chiner ?**

L'architecture et le design sont indissociables, beaucoup d'architectes ont d'ailleurs pratiqué les deux avec talent, éparpillant ainsi de nombreux meubles ou objets. Les rechercher, sans forcément souhaiter les acquérir, permet de mieux connaître leurs auteurs.

**T'arrive-t-il, quand tu conçois un projet d'architecture, de l'imaginer mis en valeur par quelques objets du passé ?**

Oui, mais cela reste du rêve. L'image que nos clients se font de notre agence à travers nos références les conduit à nous commander le projet contemporain attendu, quelquefois sans même nous confier le lot décoration, ne pensant pas que nous aimerions et pourrions l'assurer. On est encore loin de la fourniture d'objets chinés !

**Est-ce que chiner répond à un besoin de rester ancré dans une culture ou un territoire, pour un architecte essentiellement amené à réaliser des projets contemporains de style plutôt « international » ?**

Reconstituer un passé disparu peuplé de bons souvenirs, recréer des racines même artificielles, c'est rassurant. De plus, choisir des objets modernes reconnus par l'histoire, voire iconiques, ne présente aucun risque... de faute de goût.

**Cette tendance, en décoration, à réutiliser de vieux objets remis au goût du jour : n'est-ce pas un besoin du public de renouer avec une authenticité qu'ils ne retrouvent pas nécessairement dans l'architecture contemporaine souvent hyper-normalisée ?**

L'avance éblouissante de ces objets iconiques par rapport à ceux de leur époque fait qu'ils ne sont pas démodés aujourd'hui, bien au contraire. Majoritairement rejetés au moment de leur création, ils trônent aujourd'hui partout et garantissent une modernité rassurante. Malheureusement, ils sont souvent copiés, mal copiés.

**Chiner, est-ce partager ?**

Le partage est important. Il commence avec les marchands, des gens passionnés et passionnants : on parle de quêtes communes, on se raconte nos histoires... Je ne montre pas mes acquisitions à n'importe qui, ce n'est pas une démonstration de puissance financière ou de génie commercial, mais seulement une envie de partager ses recherches, avec ceux qui ont la même passion. Quand à partager en offrant des pièces qu'on aime... on pourrait ne faire plaisir qu'à soi-même !

**quel conseil donnerais-tu à un architecte chineur débutant ?**

Achète de tout, sauf les années 50 à 70, c'est surcoté, d'ailleurs j'arrête demain. ■

\*\* <http://www.mas-de-lafeuillade.com/>

Photo M.C. Lucat



Signalétique lisible à l'endroit et à l'envers

## Le projet Mo&Ma

# UN PARC À QUATRE MAINS

PROPOS RECUEILLIS PAR MARIE ORSSAUD, ARCHITECTE ET CONSEILLÈRE ORDINALE À L'ORDRE DES ARCHITECTES LR  
Photos Eskis

**Nous retrouvons CoO architectes, que nous avons déjà rencontrés pour la rubrique Mo&Ma du numéro 74 de L@Lettre, cette fois-ci en la personne de Laurent Huët, l'un des trois associés de l'agence. Il vient nous parler de la création d'un petit parc public dans le joli village gardois de Calvisson, dessiné en association avec Guillaume Morlans, paysagiste du collectif Eskis.**

**Bonjour Laurent, je suis ravie de retrouver CoO pour un article hors des sentiers battus, puisque tu vas nous présenter non pas un projet d'architecture, mais un projet de parc. Raconte-nous un peu comment vous vous êtes retrouvés sur ce projet.**

On aime les belles histoires, chez CoO, et celle-là en est une ! Pour commencer, nous avons un attachement fort à Calvisson, et au site du projet. En effet, en 2011, nous avons été retenus afin de concourir pour la réalisation des Arènes du village, sur ce site de la place Méjean, à la limite du centre ancien. C'est une place délaissée, qui fait face au foyer, et qui, historiquement, a toujours accueilli les manifestations festives, notamment taurines. C'est Rudy Ricciotti, un concurrent de taille, qui a gagné, mais le projet a ensuite été abandonné ! Quelques temps avant que le concours de parc

ne soit lancé, nous avons rencontré, Guillaume Morlans lors d'un apéritif festif de créatifs, et suite à nos échanges, nous nous sommes quittés en nous disant que nous apprécierions vraiment de travailler un jour ensemble...

**L'occasion s'est donc présentée plus vite que prévu ?**

Eh bien oui ! Quelques temps après, un appel à candidature attire mon attention : Calvisson, la place Méjean, un parc ! Nous le contactons pour former une équipe avec Eskis, son collectif de jeunes paysagistes.

**Quel était le programme ?**

Assez classique : établi par la commune, sans l'aide d'un AMO : il comprenait la réalisation de tribunes pour accueillir le public, des jeux d'enfants, un terrain de pétanque, des sanitaires, une pergola, une fontaine, etc.

■ ■ ■



Plan de masse



Un parc pour tous les âges



«L'île Robinson»

### Comment avez vous abordé la conception de ce projet ?

Nous avons voulu que l'usage et les utilisateurs soient au cœur du projet, pour lui donner vie à chaque instant, et pris quelques distances avec le programme. Ainsi, nous n'avons pas voulu grever le budget par la réalisation de tribunes, qui auraient fortement marqué le site sans favoriser un usage du quotidien. Nous avons préféré « faire » avec l'existant : en l'occurrence, l'escalier menant au parvis du foyer communal a été élargi sur toute sa longueur, invitant les usagers du foyer et du parc à s'asseoir, en favorisant la convivialité. La fontaine ne nous a pas non plus paru indispensable (coût, entretien) : nous lui avons préféré des brumisateurs, qui, en plus de rafraîchir, créent des « nuages » qui participent à l'ambiance ludique. Car oui, nous avons voulu nous amuser en proposant de petites astuces qui créent de l'usage. ...

Ainsi, à proximité du terrain de pétanque, nous avons dessiné des patères sur les poteaux métalliques de la pergola : les boulistes apprécient ! Nous avons également joué avec la signalétique, en découpant des tôles métalliques permettant de lire les informations « à l'endroit » comme « à l'envers ».

### Comment s'est passé la collaboration avec Eskis ?

Comme nous l'avions pressenti, nous étions sur la même longueur d'ondes. Ils ont dessiné deux îles de verdure qui accueillent en leur centre des jeux d'enfants. L'île aux pins, pour les plus petits, et l'île Robinson, pour les plus grands, qui profitent d'une cabane perchée dessinée par Eskis, et de magiques jeux d'eau !

### Et avec le maître d'ouvrage ?

Ce qui est intéressant, quand on travaille pour une petite commune, c'est que les frontières s'effacent. D'un côté, chacun y va de « sa bonne idée » : il faut savoir écouter, argumenter, prendre de la distance. De l'autre, il y a cette confiance qu'on vous accorde facilement et spontanément, parce qu'on perçoit votre enthousiasme, votre attachement au site, à la commune, et cette énergie que vous donnez. Le maire a parfois été en proie au doute, mais il a eu l'intelligence et de reconnaître et respecter les professionnels que nous étions.

### Et avec les utilisateurs, ces usagers, jeunes et moins jeunes qui pratiquent le parc au quotidien ?

Le maire a eu l'idée géniale d'organiser l'inauguration du Parc un 21 juin, fête de la musique. C'était l'occasion de projeter les Calvissonnais dans ce nouveau lieu si longtemps délaissé. Et nous n'avons pas été déçus, il n'a fallu qu'une soirée pour qu'ils se l'approprient ! L'ambiance était extraordinaire, et ce soir-là, en quittant Calvisson, nous nous sommes dit, avec mes associés et ceux d'Eskis, qu'il n'y avait décidément pas de petit projet, seulement des projets uniques... et que notre métier l'était aussi ! ■



Calvin Tsao & Zack McKown  
<http://www.tsao-mckown.com/about/team/>



Conception produit pour Shu Uemura. 2006



Great Tapei New Town District  
2017 / Taipei, Taiwan



Virgin Atlantic Airways Lounge  
2000 / New York, NY



Piedmont House. 2006 / Piedmont, Californie



Patina Residences. 2015 / Hong Kong

## L'interview historique\*

\* Fiction inspirée de libres propos

# TSAO & MCKOWN: PERSONNE NE PEUT DÉFINIR L'ARCHITECTURE, CAR L'ARCHITECTURE C'EST LE MONDE

PAR NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE, AGATHE THERMEL

**Me voilà arrivée en 2022, au 242 Third Street dans le mythique quartier new-yorkais de Brooklyn, pour rencontrer Calvin Tsao et Zach McKown, deux architectes associés autour d'une joyeuse équipe de vingt concepteurs éclectiques et passionnés. Entièrement investis dans la démarche créative, ils me parlent de leur vision de notre profession, l'architecture étant pour eux une attitude, dont la finalité n'est pas la livraison d'un objet, mais l'expérimentation d'un processus, conjugable à tous niveaux et continuellement perfectible...**

### On peut dire que vous travaillez à toutes les échelles de projet ?

C'est le processus de création qui nous passionne, peu importe la dimension de ce que l'on crée. Notre palette de références va du design à l'urbanisme en passant par la décoration et l'architecture : la qualité de notre cadre de vie se conjugue dans toutes ses dimensions : nous nous sommes penchés avec le même degré d'intérêt sur la conception d'éléments aussi variés qu'un tube de rouge à lèvres, une fixation de table, une baignoire, du mobilier, des intérieurs simples ou somptueux, des maisons privées, bureaux, musées, architecture de santé ou complexes sportifs... ou encore plans urbains !

### Comment abordez-vous chaque programme ?

La célèbre phrase d'Henry Miller, « *personne ne connaît Brooklyn, car Brooklyn c'est le monde* », correspond assez à notre démarche. Le monde est immense et varié, mouvant et vivant, et nous captions ses expressions multiples pour les

restituer de manière unique dans chacun de nos projets. Nous ne prétendons pas tout connaître, nous ne nous arrêtons pas seulement à un programme ou à l'application de normes ou règles, nous apprenons chaque jour de nos recherches autant que de nos propres vécus, et l'expérience de chaque projet abouti vient enrichir le suivant, sans pour autant lui ressembler ; ce qui nous libère des codes conventionnels, et nous oriente plutôt vers la recherche des accords parfaits...

### Malgré tout, n'avez-vous pas un « style » reconnaissable ?

Depuis bientôt quarante ans, nous cherchons chaque jour des réponses à la question : qu'est-ce que l'architecture, aujourd'hui ? Nous savons ce qu'elle n'est pas, pour nous : ni un objet d'art, ni une œuvre prétexte au culte de la personnalité. La spécificité de notre architecture est davantage une manière d'aborder les projets plutôt qu'un style. Nous regardons beaucoup ce qui se fait, aiguïsons notre esprit critique, et abordons chaque nouveau projet comme l'occasion de mettre une expérience







Living Room by Octave. 2015 / Shanghai, Chine



■ ■ ■

et des techniques universelles et en perpétuelle évolution au service de cultures et besoins locaux. Le respect des méthodes traditionnelles de conception et de construction guide notre usage de la technologie, jamais l'inverse.

**Comment fonctionne (ou pas !) la synergie de votre équipe ?**

Notre rôle varie en fonction des situations, mais nous travaillons toujours à plusieurs sur chaque projet : l'un joue le rôle de l'avocat, l'autre du procureur, le troisième celui du chamane, mais il n'y a pas réellement de juge. Le projet se met en place naturellement au fur et à mesure de l'expression du jeu de ces rôles, qui nous font progresser « naturellement » vers la solution optimale. Notre inspiration n'est pas motivée par le grandiose ou le monumental, mais par de plus grandes questions existentielles, et puise des ressources dans nos propres observations quotidiennes, attirés que nous sommes par le sensuel, le tactile ou l'inattendu : nos rues préférées dans nos villes préférées, un escalier dont nous nous rappelons, une pièce aperçue en passant, par une porte entrouverte... Le spatial devient un moyen d'expression du spirituel.

**Peut-on dire que si tout se passe aussi bien, et aboutit manifestement à des projets de grande qualité, c'est parce que vous « vivez » vos conceptions, plutôt que de les « penser » ?!**

Nos vécus, nos centres d'intérêt, et nos particularités, alors même que nous sommes tous très différents dans l'équipe, convergent depuis chacune de nos vies pour venir enrichir la créativité de l'agence. Même si nous nous prenons le moins possible au sérieux, il y a un

grand respect mutuel pour nos différences, nous bannissons le jugement de nos rapports, voilà peut-être pourquoi notre horizon est vaste et notre architecture ouverte à tous les possibles. La pratique sérieuse du métier d'architecte devient un amusement à travers la manière dont nous vivons, tous ensemble, cette expérience. Par contre, nous prenons très au sérieux nos moments de récréation commune, comme notre journée annuelle de la tarte !

**Un projet à nous raconter ?**

« The Living Room », la reconversion d'un centre d'apprentissage du centre-ville de Shanghai. Nous avons transformé cet espace de 6 500m<sup>2</sup> en un lieu de vie comportant des services intégrés, véritable petite ville en soi incluant un centre de thérapie familiale, des espaces pour les enfants, une ferme urbaine, un restaurant orienté « santé »... Nous nous sommes investis à beaucoup de niveaux dans ce projet, notre intervention allant de l'échelle urbaine pour son insertion optimale, jusqu'au design, afin d'offrir notre réflexion sur l'ambiance et l'usage.

**Quelle en était la gageure ?**

Ce projet, que nous avons développé en équipe avec le promoteur l'Octave, apporte une nouvelle vision possible de développement en Chine, où l'urbanisation galopante est confrontée aux enjeux culturels, historiques, écologiques, et paysagers. « The Living Room » offre un espace de vie construit qui propose de respecter la communauté dans toutes ses dimensions, en offrant un modèle possible intégrant des fonctions sociales, agricoles et publiques respectueuses de l'environnement et de la culture locale, le bâtiment ayant déjà inspiré le modelage progressif de son voisinage immédiat ! ■

# Les mouvements au tableau

**L'Assemblée Générale du CROA du 18 novembre a été l'occasion de présenter les diagrammes synoptiques de l'état de la profession en LR, arrêté au 17 novembre dernier. On peut y décrypter une relative stabilité des inscrits au Tableau par rapport aux publications de la L@Lettre précédente, tandis que sur trois ans, alors qu'Aude et Hérault restent plutôt stables, Lozère et PO ont plutôt tendance à régresser, tandis que le Gard progresse en nombre d'inscrits.**

Au 17/11/2016 : sur les 1 293 architectes physiques et 405 sociétés inscrits au Tableau de l'ordre, 53% des architectes LR (689 personnes, 215 sociétés) se concentrent dans l'Hérault ; 22% (288 personnes) et 24% (96 sociétés) dans le Gard, où le pourcentage d'architectes en société a dépassé celui des architectes physiques ; 12% (151 personnes, 48 sociétés) dans les PO ; 10% (133 personnes, 40 sociétés) dans l'Aude ; 2% (32 personnes) et 1% (6 sociétés) en Lozère, où le pourcentage proportionnel de sociétés reste inférieur à celui des architectes indépendants.

Les architectes « sans exercice de la maîtrise d'œuvre » (51) représentent 4% des inscrits. Le nombre d'architectes inscrits en société progresse régulièrement par rapport à celui des architectes personnes physiques.

Enfin, on constate que de 2013 à 2016, trente-trois architectes ont été radiés pour défaut de production d'attestation d'assurance.

Si l'on met en parallèle l'ensemble de ces données avec celles recueillies par l'étude nationale « Archigraphie 2016 »\* réalisée par le CNOA, on constate une progression générale de l'exercice en société, et, globalement, malgré une conjoncture défavorable ces dernières années, une relative résistance de la profession, voire un regain de dynamisme qui pointe, tendance non vérifiée dans notre région qui continue à subir une érosion du nombre de confrères inscrits au tableau. **PL & BR**

\* <http://www.architectes.org/archigraphie-chiffres-et-cartes-de-la-profession-d'architecte-2015-0>

## INSCRIPTIONS

### 10 novembre 2016 (15)

- 83 616. Alexandre TALLET - Carcassonne (11)**  
HMONP : 2016 - Mode associé de l'EURL « A. Tallet Architecte »  
n° S 18 583, Prestation de serment à prévoir.
- S 18583. EURL Alexandre TALLET Architecte - Carcassonne (11)**  
Gérant : Alexandre Tallet. HMONP n°83 616.
- S 18502. SAS DRAX Architecture - Béziers (30)**  
Gérant : Xavier Daube. DPLG n°72 578. Inscrit le 19.01.2007.
- 71 678. Ugo NOCERA - Nîmes (30)**  
DPLG : 2004 - Mode Libéral. 1ère inscription : 25.04.2006.  
Transfert depuis Ile de France.
- S 18587. SASU Ar-Te Architecture & Territoire - Villeneuve-lez-Avignon (30)**  
Gérant : Mario Pino Bambara. DPLG n°82 087.  
Inscrit le 24.04.2015.
- 33 670. Jacques AUDOUARD - Béziers (34)**  
DPLG : 1986 - Mode associé de la SELAS Via-Sud.  
1ère inscription : 18.12.1987
- S 18566. SASU SVA - Béziers (34)**  
Gérant : Sébastien Vernette. HMONP n°83 599.
- 83 599. Sébastien VERNETTE - Béziers (34)**  
HMONP : 2016 - Mode associé de la SASU « SVA ».  
Prestation de serment à prévoir.
- S 18590. SELAS VIA Sud - Béziers (34)**  
Gérant : Jacques Audouard. DPLG n°33 670.
- S 18590. SAS Vivien Gimenez Architecture - Béziers (34)**  
Gérant : Vivien Gimenez. HMONP : n°82 890. Inscrit le 25.03.2016.
- S 18473. EURL AJC - Juvignac (34)**  
Gérante : Julie Cottet. DPLG n°42 661.  
Inscrite le : 08.01.1998. Réinscrite le : 15.11.2013.
- S 18618. EURL Cédric GIL - Le Puech (34)**  
Gérant : Cédric Gil. HMONP : n°78 715.  
Inscrit le : 10.02.2012.
- S 18601. EURL Atelier d'Architecture C. Blouet - Montarnaud (34)**  
Gérant : Christophe Blouet. DPLG n°73 612.  
Inscrit le : 21.10.2007.(associé de Chicaud-Blouet et associés,  
Sté. N°12 163 à St-Jean-de-Védas).
- 83 394. Tristan JOURNEL - Montpellier (34)**  
Institut St-Luc 2010 (Belgique) - Mode Libéral.  
Prestation de serment à prévoir.
- S 18503. SAS Atelier PFS - Montpellier (34)**  
Associés : • Fabrice Perrin. DPLG n°71 302. Inscrit le : 13.01.2006  
(déjà gérant de la sté. Archistem, inscrite le 10.02.2006)  
• Pierre-Alexandre François. DPLG n°70 879. Inscrit le : 09.09.2005  
• Olivier Seidel. TechnischeHochSchulen n°73 145.  
Inscrit le 06.07.2007.

## RADIATIONS

### 10 novembre 2016 (9)

- 82 549. Yasmina ABOUMAJD - Conilhac-Corbières (11)**  
HMONP : 2015 - Mode libéral. Inscrit depuis le 16.10.2015.  
Départ volontaire : cessation activité.
- 551. Alain-Jean MERCIER - Carcassonne (11)**  
DPLG : 1976 - Sans Activité Momentanée. Inscrit depuis le 27.07.1978.  
Départ volontaire : cessation activité.
- 44 655. Magali SIMONIN - Nîmes (30)**  
DPLG : 1999 - Exercice à l'étranger. Inscrit depuis le 11.02.2011.  
Départ forcé : absence de justificatif d'activité.
- 26 458. Jean-Charles EUZET - Béziers (34)**  
DPLG : 1976 - Retraité. Inscrit le 10.07.2009.  
Départ forcé : absence de justificatif d'activité.
- 83 088. Olivier GARRAD - Lodève (34)**  
HMONP : 2006 - Mode Libéral. Inscrit depuis le 10.06.2016.  
Départ volontaire : cessation activité.
- 48 047. Isabelle BERTHET-BONDET - Montpellier (34)**  
DPLG : 2001 - Mode Libéral. Inscrite le 27.06.2003.  
Transfert vers PACA.
- 34 408. Catherine FERNANDEZ-BRICAUD - Montpellier (66)**  
DPLG : 1987 - Mode AAA (Expert judiciaire).  
Inscrite le 12.05.2006. Décès.
- 43 089. Muriel COUDIERE - Sète (34)**  
DPLG 1994 - Mode Libéral. Inscrite le 21.07.1995. Décès.
- 76 417. Vadim SIEGEL - Québec (99)**  
DPLG 1999 - Exercice à l'étranger. Inscrit le 25.02.2010.  
Départ volontaire : cessation activité.

## RADIATIONS pour défaut de production d'attestation d'assurance

### 10 novembre 2016 (10)

- 29 013. Yveric ROFES - Villedubert (11)**  
DPLG - Inscrit le 06.07.1984.
- 32 463. SARL Thierry PLANCHET - Villemoustaussou (11)**  
Sté. inscrite le 12.09.2008 - Gérant : Thierry Planchet. n°32 463.  
DESA - Inscrit le 08.01.1987.
- DR 0380. Gérard MASSOT - Les Angles (30)**  
Déporteur de Récépissé - Inscrit le 13.10.2006.
- S 17265. SAS Europa Ingénierie - Uzès (30)**  
Sté inscrite le 16.01.2016.  
Gérant : Jean-Pierre Mvondo-Owono n°70 877  
École Polytechnique de Rhénanie. Inscrit le 09.09.2005.
- 35 820. Éric SCHMITT - Lavérune (34)**  
DPLG - Inscrit le 15.11.1989.
- S 16397. EURL ARCHITECTURE CONCEPT LR - Montpellier (34)**  
Sté. inscrite le 20.09.2013  
Gérant : Pascal Levesque. n°43 938 DPLG - Inscrit le 07.05.1999.
- S 16044. EURL Atelier MGDLB - Montpellier (34)**  
Sté inscrite le 12.03.2013.  
Gérant : Michel Garcia de Las Bayonnas n°79 900.  
DPLG. Inscrit le 12.04.2013.
- 40 164. Olivier MAZARS - St-Gély-du-Fesc (34)**  
DPLG - Inscrit le 01.02.1995. Réinscrit le 27.03.2015.
- S 04524. SARL ARCHI III - Perpignan (66)**  
Sté. inscrite le 26.05.2000. Gérant : Daniel Meunier. AG 1194.  
Agrée - Inscrit le 06.10.1978. Sté. dissoute.
- S 16576. SARL ARCHI DUO Sud - Perpignan (66)**  
Sté. inscrite le 17.01.2014 - Gérant : Joël Forhan. n°17 442.  
DPLG - Inscrit le 20.03.1975. Réinscrit le 01.12.2000.

**Vous pouvez consulter le tableau de l'Ordre sur le site : <http://architectes.org/>**

# Comptes-rendus du Conseil

INFORMATIONS RECUEILLIES PAR KARINE MENDIBOURE, CONSEILLÈRE À L'ORDRE DES ARCHITECTES LR



© Eric Poi-Simon

## TAUX DE LECTURE DE L@LETTRE

Ce nouveau lien vous permettra d'aboutir au tableau indicateur du taux de lecture de la précédente parution trimestrielle du CROA LR.

**Cliquer ici :** [https://drive.google.com/file/d/0BzHG\\_YwM2-flUkV5ei1fazBZd28/view?usp=sharing](https://drive.google.com/file/d/0BzHG_YwM2-flUkV5ei1fazBZd28/view?usp=sharing)

## L'OBSERVATOIRE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Le Conseil régional de l'Ordre LR a créé depuis le mois de mars 2012 un **Observatoire de la Commande Publique**. **Vous trouverez en cliquant sur le lien suivant, ouvrable sous acrobat, un extrait des dernières interventions faites auprès des maîtres d'ouvrage :**

**Cliquer ici :** [https://drive.google.com/file/d/0BzHG\\_YwM2-flcQNMCGVNb0lyTk0/view?usp=sharing](https://drive.google.com/file/d/0BzHG_YwM2-flcQNMCGVNb0lyTk0/view?usp=sharing)

## LES COURRIERS DU PRÉSIDENTS

**1** - Rappel de l'insécabilité de la mission de base de maîtrise d'œuvre loi MOP.

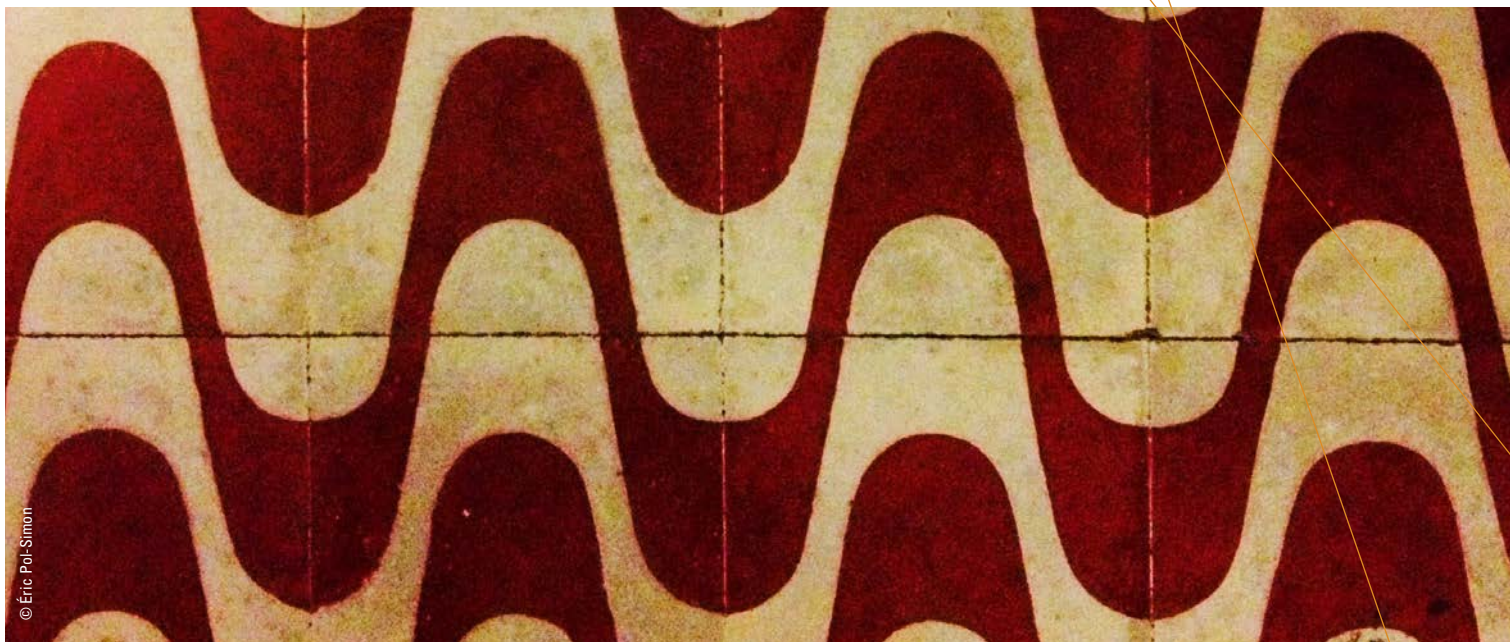
**2** - Risque de dépassement du seuil de 209 000 euros : retenir une procédure formalisée.

**À télécharger ici :** [https://drive.google.com/file/d/0BzHG\\_YwM2-flTU9WN3FJY0R4WEk/view?usp=sharing](https://drive.google.com/file/d/0BzHG_YwM2-flTU9WN3FJY0R4WEk/view?usp=sharing)

## LE RÉSULTAT DES CONCOURS

**À télécharger ici :** [https://drive.google.com/file/d/0BzHG\\_YwM2-flVVJqNHduQk5oQ0k/view?usp=sharing](https://drive.google.com/file/d/0BzHG_YwM2-flVVJqNHduQk5oQ0k/view?usp=sharing)

# L'agenda du Conseil



© Eric Pol-Simon

## OCTOBRE

LIEUX	OBJET	CONSEILLER(S)
06/07 (Inter-Rég.) 12 (Régional)	IRGS Visite de chantier, DLM associés	É. Grenier, K. Mendiboure, P. Capelier, V. Garnier, A. Delassus
12 (Rég.) 13 (Rég.)	Cellule Économique Régionale du BTP LR BUREAU	P. Capelier, N. Portal P. Capelier
14 (National)	Commission des Finances	A. Delassus
17/18 (Rég.) 20 (Rég.)	Formation : Feebat 5B Réunion Réforme Territoriale	P. Capelier, V. Garnier, N. Portal, É. Grenier
21 (Rég.) 26/27 (Rég.)	BUREAU Formation : ECPCM Estimation et Chiffrage des Coûts d'un Projet de Construction	
28 (Rég.)	CONSEIL	

## NOVEMBRE

LIEUX	OBJET	CONSEILLER(S)
03 (Rég.) 04 (Rég.)	Assemblée Générale - FNTP LR BUREAU	P. Capelier
04 (Rég.) 05 (Rég.)	Séminaire Architecture en Fête Architecture en fête Accueil du public. Exposition des Prix CROA LR 2016	N. Portal K. Mendiboure
07/08 (Rég.) 08 (Rég.)	Formation : Access Handicap CA ECOBAT LR	É. Grenier
09 (Rég.) 10 (Rég.)	Formation : PRIPA 2 Journée de la MAF (Mutuelle des Architectes Français)	P. Capelier
16 (Rég.) 17 (Rég.) 18 (Rég.)	Formation ECPCM Estimation et Chiffrage des Coûts d'un Projet de Construction Formation : Feebat 5A Assemblée Générale + conférence sur la Pierre	N. Portal, B. Arragon, K. Mendiboure, J.P Duval
24 (Rég.) 24/25 (National)	Les « Rendez-Vous de l'Architecture » organisés par le CROA MP Conférence Région	B. Arragon, V. Garnier P. Capelier
25 (Rég.) 28 (Rég.) 28 (Rég.)	BUREAU Assemblée Générale - CEBTP LR Dîner de tous les directeurs des écoles d'architecture de France	P. Capelier P. Capelier

## DÉCEMBRE

LIEUX	OBJET	CONSEILLER(S)
01 (Rég.) 01 (Rég.)	Assemblée Générale Colloque « Comment bien choisir sa maîtrise d'œuvre ? »	N. Portal, B. Arragon, K. Mendiboure, J.P Duval G. Nicolau Nadal, D. Picchi-Culianez, B. Ramond
02 (Rég.) 05 (Rég.)	CONSEIL Formation : COB 2	
06/07 (Rég.) 09 (Rég.)	Formation : APIB 1 BUREAU	
14/15 (Rég.) 15 (Rég.)	Formation : Feebat 5B EXPO « Parole d'architecte »	V. Garnier, P. Capelier
16 (Rég.) 16 (Rég.)	BUREAU Visite de chantier	K. Mendiboure